Besançon (25): Condamné à 12 ans de prison pour avoir violé une jeune femme souffrant de déficience mentale, l'auteur est en fuite

12/03/2019 à 20h47

Prévu sur deux jours, le procès d'assises a tourné court. Et pour cause. Ni présent ni représenté, l'accusé, en fuite, a été jugé en une heure seulement.

Âgé de 41 ans aujourd'hui, de 35 à l'époque des faits, Ahmed Elbahloul était poursuivi devant la cour d'assises du Doubs pour avoir violé une jeune femme vulnérable, le 23 mai 2012, dans le quartier des Champs-Montants à Audincourt.

La victime, 19 ans et sous tutelle en raison de sa déficience mentale, se rendait à son cours de danse lorsqu'elle a été abordée par l'individu en question.

[…]

Le voici désormais sous le coup d'un mandat d'arrêt pour purger les douze ans de réclusion que la cour d'assises lui a infligés. Le parquet avait requis quinze ans

Est Républicain